

2015

SUJET & CORRIGÉ

NOTE DE SYNTHÈSE

CONCOURS  
ECRICOME  
**TREMLIN 1 & 2**

*APRÈS*  
**BAC+2/BAC+3/BAC+4**

TREMLIN 1

## ESPRIT DE L'ÉPREUVE

La note de synthèse porte sur une question de culture générale, le plus souvent en relation avec le monde contemporain, même si sa formulation est classique voire traditionnelle. Cette épreuve renvoie donc à des interrogations qui ne doivent pas surprendre les candidats et qu'ils ont même vraisemblablement déjà rencontrées : l'écologie, le pouvoir, l'argent et la justice, la technocratie, l'école, la solitude, l'art contemporain ont été les thèmes des sujets ces dernières années.

Cette épreuve comporte deux parties la synthèse de texte proprement dite et une réflexion argumentée.

Trois extraits d'œuvres proposent des approches différentes de la question. Le candidat doit mettre en évidence tout l'intérêt de la confrontation de ces points de vue. Il lui faut donc mettre en rapport les pensées des trois auteurs, présenter leurs points d'accord, leurs oppositions, l'originalité de chaque perspective. Cette synthèse requiert la compréhension fine des textes, le discernement de l'essentiel, la pertinence du choix des thèmes qui organiseront la synthèse et mettront en valeur les thèses diverses. Pour faciliter la lecture de cette note, elle doit être introduite. Son plan, annoncé, doit être clair et efficace ; il mène à une conclusion laquelle dégage l'essentiel de cette synthèse.

La réflexion argumentée permet au candidat de répondre personnellement à une interrogation en liaison avec le domaine des extraits. Saisir l'enjeu de cette question, élaborer une résolution argumentée, illustrée et néanmoins personnelle, rester concis : telles sont les qualités requises pour cette seconde partie de l'épreuve.

L'épreuve de note de synthèse permet ainsi aux candidats de mettre en avant leur culture générale et personnelle, leurs qualités de jugement : analyse et synthèse, discrimination entre l'essentiel et l'accessoire, ainsi que leurs aptitudes face à l'expression écrite, qu'il s'agisse de la compréhension fine ou des formulations et compositions rigoureuses et élégantes.

## SUJET

Le sujet est précédé chaque année de l'exposé détaillé des consignes notamment formelles que doivent respecter les candidats. Sont précisées également le barème des sanctions en cas de non-respect de ces consignes.

### ■ CET EXERCICE COMPORTE DEUX PARTIES OBLIGATOIRES

#### 1. — SYNTHÈSE (60% de la note)

Le candidat rédigera une **note de synthèse**, titrée, présentant les idées essentielles des trois textes de ce dossier, en s'abstenant d'énoncer tout jugement personnel et en évitant toute citation ou toute paraphrase. Il confrontera les points de vue exposés par les auteurs sur l'objet commun de leurs réflexions. Confronter signifie mettre en valeur les convergences et les divergences entre les auteurs, ce qui implique bien évidemment que chaque idée soit attribuée à son auteur désigné par son nom.

Cette note comportera **550 mots** (+ ou - 50 mots). Toute tranche entamée de 25 mots, au-delà ou en deçà de ces limites, entraînera une pénalisation d'un point, avec un maximum de deux points retranchés. Le titre ne compte pas dans le nombre de mots. Les références aux auteurs et aux textes cités sont comptabilisées.

On appelle mot toute unité typographique limitée par deux blancs, par deux signes typographiques, par un signe typographique et un blanc ou l'inverse. Les lettres euphoniques ne sont pas considérées comme des mots. Un millésime (2015 par exemple) est un mot. La mention d'un auteur (patronyme voire prénom plus patronyme) est comptabilisée comme un mot. À titre d'illustration : « c'est-à-dire » compte pour quatre mots, « aujourd'hui » pour deux mots et « va-t-on » pour deux mots, car « t » en l'occurrence lettre euphonique, ne compte pas.

Le candidat indiquera **le nombre de mots à la fin de sa synthèse**. Il insérera **dans le texte de sa note de synthèse, tous les cinquante mots, une marque** très visible, faite à l'encre et composée de deux traits : //, cette marque sera **reproduite dans la marge**. Il donnera aussi un titre à la synthèse du dossier. Ce titre ne compte pas dans le nombre de mots mais sera pris en compte pour affiner la notation.

## ■ LES ÉLÉMENTS DE LA NOTATION SERONT LES SUIVANTS

- perception de l'essentiel (c'est-à-dire compréhension des idées et élimination de l'accessoire, aptitude à mettre en évidence les points communs et les divergences), pertinence du titre.
- composition d'un compte-rendu aussi fidèle et aussi complet que possible (c'est-à-dire restituant exhaustivement la confrontation). La synthèse doit être entièrement rédigée et ne pas comporter d'abréviations ou de noms d'auteurs entre parenthèses par exemple.
- clarté de la synthèse, c'est-à-dire, aptitude
  - ✓ à présenter clairement ce dont il est question,
  - ✓ à élaborer un plan rigoureux et pertinent envisageant successivement les différents aspects du thème,
  - ✓ à exposer ces aspects dans des paragraphes distincts, éventuellement en ouvrant chacun à l'aide d'une question,
  - ✓ à faire ressortir nettement ce plan par la présence obligatoire de courtes introduction et conclusion en tête et en fin de la synthèse.
- présentation matérielle et expression : orthographe, syntaxe, ponctuation, accentuation, qualité du style, vocabulaire (clarté et précision, absence d'impropriétés, maîtrise des polysémies).

Un barème de pénalisation sera appliqué en cas d'observation des règles de l'expression écrite :

3 fautes = -1 point,

6 fautes = -2 points.

Le retrait maximal de points pour la formulation est de deux points.

- respect des consignes données.

En cas de non-respect des consignes autres que celles portant sur la formulation ou la quantité de mots, il sera enlevé au maximum un point au total.

## **2. — RÉFLEXION ARGUMENTÉE (40 % de la note)**

Ensuite, par un paragraphe de 120 à 150 mots maximum, le candidat répondra à la question suivante :

### **D'où les chefs tirent-ils leur force ?**

Le candidat justifiera sa réponse, personnelle, avec un ou deux arguments essentiels qu'il peut éventuellement illustrer.

■ TEXTE N° 1

De meneurs, les peuples n'ont jamais manqué : mais il s'en faut que tous soient animés des convictions fortes qui font les apôtres. Ce sont souvent des rhéteurs subtils, ne poursuivant que des intérêts personnels et cherchant à persuader en flattant de bas instincts. L'influence qu'ils exercent ainsi peut être très grande, mais elle reste toujours très éphémère. Les grands convaincus qui ont soulevé l'âme des foules, les Pierre l'Ermitte, les Luther, les Savonarole, les hommes de la Révolution, n'ont exercé de fascination qu'après avoir été eux-mêmes d'abord fascinés par une croyance. Ils purent alors créer dans les âmes cette puissance formidable nommée la foi, qui rend l'homme esclave absolu de son rêve.

Créer la foi, qu'il s'agisse de foi religieuse, de foi politique ou sociale, de foi en une œuvre, en un personnage, en une idée, tel est surtout le rôle des grands meneurs, et c'est pourquoi leur influence est toujours considérable. De toutes les forces dont l'humanité dispose, la foi a toujours été une des plus grandes, et c'est avec raison que l'Évangile lui attribue le pouvoir de transporter les montagnes. Donner à l'homme une foi, c'est décupler sa force. Les grands événements de l'histoire ont été réalisés par d'obscurs croyants n'ayant guère que leur foi pour eux. Ce n'est pas avec des lettrés et des philosophes, ni surtout avec des sceptiques qu'ont été édifiées les grandes religions qui ont gouverné le monde, ni les vastes empires qui se sont étendus d'un hémisphère à l'autre.

Mais, dans de tels exemples, il s'agit des grands meneurs, et ils sont assez rares pour que l'histoire en puisse aisément marquer le nombre. Ils forment le sommet d'une série continue descendant de ces puissants manieurs d'hommes à l'ouvrier qui, dans une auberge fumeuse, fascine lentement ses camarades en remâchant sans cesse quelques formules qu'il ne comprend guère, mais dont, selon lui, l'application doit amener sûrement la réalisation de tous les rêves et de toutes les espérances.

Dans toutes les sphères sociales, des plus hautes aux plus basses, dès que l'homme n'est plus isolé, il tombe bientôt sous la loi d'un meneur. La plupart des hommes, dans les masses populaires surtout, ne possèdent, en dehors de leur spécialité, d'idée nette et raisonnée sur quoi que ce soit. Ils sont incapables de se conduire. Le meneur leur sert de guide. Il peut être remplacé à la rigueur, mais très insuffisamment par ces publications périodiques qui

fabriquent des opinions pour leurs lecteurs et leur procurent ces phrases toutes faites qui dispensent de raisonner.

L'autorité des meneurs est très despotique, et n'arrive même à s'imposer qu'à cause de ce despotisme. On a remarqué souvent combien facilement ils se faisaient obéir, bien que n'ayant aucun moyen d'appuyer leur autorité, dans les couches ouvrières les plus turbulentes. Ils fixent les heures de travail, le taux des salaires, décident les grèves, les font commencer et cesser à heure fixe.

Les meneurs tendent aujourd'hui à remplacer de plus en plus les pouvoirs publics à mesure que ces derniers se laissent discuter et affaiblir. La tyrannie de ces nouveaux maîtres fait que les foules leur obéissent beaucoup plus docilement qu'elles n'ont obéi à aucun gouvernement. Si, par suite d'un accident quelconque, le meneur disparaît et n'est pas immédiatement remplacé, la foule redevient une collectivité sans cohésion ni résistance. Pendant une des grèves des employés des omnibus à Paris, il a suffi d'arrêter les deux meneurs qui la dirigeaient pour la faire aussitôt cesser. Ce n'est pas le besoin de la liberté, mais celui de la servitude qui domine toujours dans l'âme des foules. Elles ont une telle soif d'obéir qu'elles se soumettent d'instinct à qui se déclare leur maître.

On peut établir une division assez tranchée dans la classe des meneurs. Les uns sont des hommes énergiques, à volonté forte, mais momentanée ; les autres, beaucoup plus rares que les précédents, sont des hommes possédant une volonté à la fois forte et durable. Les premiers sont violents, braves, hardis. Ils sont utiles surtout pour diriger un coup de main, entraîner les masses malgré le danger, et transformer en héros les recrues de la veille. Tels, par exemple, Ney et Murat, sous le premier Empire. Tel encore, de nos jours, Garibaldi, aventurier sans talent, mais énergique, réussissant avec une poignée d'hommes à s'emparer de l'ancien royaume de Naples défendu pourtant par une armée disciplinée.

Mais si l'énergie de ces meneurs est puissante, elle est momentanée et ne survit guère à l'excitant qui l'a fait naître. Rentrés dans le courant de la vie ordinaire, les héros qui en étaient animés font souvent preuve, comme ceux que je citais à l'instant, de la plus étonnante faiblesse. Ils semblent incapables de réfléchir et de se conduire dans les circonstances les plus simples, alors qu'ils avaient si bien su conduire les autres. Ce sont des meneurs qui ne peuvent

exercer leur fonction qu'à la condition d'être menés eux-mêmes et excités sans cesse, d'avoir toujours au-dessus d'eux un homme ou une idée, de suivre une ligne de conduite bien tracée.

La seconde catégorie des meneurs, celle des hommes à volonté durable, a, malgré des formes moins brillantes, une influence beaucoup plus considérable. En elle on trouve les vrais fondateurs de religions ou de grandes œuvres : saint Paul, Mahomet, Christophe Colomb, Lesseps. Qu'ils soient intelligents ou bornés, il n'importe, le monde sera toujours à eux. La volonté persistante qu'ils possèdent est une faculté infiniment rare et infiniment puissante qui fait tout plier. On ne se rend pas toujours suffisamment compte de ce que peut une volonté forte et continue : rien ne lui résiste, ni la nature, ni les dieux, ni les hommes.

Gustave LE BON *La psychologie des foules* (1895) Édition Alcan

## ■ TEXTE N° 2

Vous devez donc savoir comment il y a deux façons de combattre l'une avec les lois, l'autre avec la force ; la première est propre à l'homme, la deuxième aux bêtes. Mais, parce que très souvent la première ne suffit pas, il convient de recourir à la seconde. Aussi est-il nécessaire à un prince de savoir bien user de la bête et de l'homme. Ce point a été enseigné aux princes à mots couverts par les écrivains anciens, qui écrivent comment Achille et bien d'autres princes de l'Antiquité furent confiés à l'éducation du centaure Chiron, afin qu'il les garde sous sa direction. Ce qui ne signifie rien d'autre, d'avoir pour précepteur un être mi-bête mi-homme, sinon qu'il faut qu'un prince sache user de l'une et de l'autre nature : l'une sans l'autre ne peut durer.

Un prince étant donc obligé de savoir bien user de la bête, il doit parmi elles choisir le renard et le lion, car le lion ne se défend pas des pièges, le renard ne se défend pas des loups. Il faut donc être renard pour connaître les pièges, et lion pour effrayer les loups. Ceux qui s'en tiennent simplement au lion n'y entendent rien. Par conséquent un souverain sage ne peut ni ne doit observer sa parole, lorsqu'un tel comportement risque de se retourner contre lui et qu'ont disparu les raisons qui la firent engager. Si les hommes étaient tous bons, ce précepte ne serait pas bon ; mais, comme ils sont méchants, et n'observeraient pas leur parole envers vous, vous non plus n'avez pas à l'observer envers eux. Jamais à un prince n'ont



manqué des motifs légitimes de farder son manque de parole. On pourrait en donner une infinité d'exemples modernes et montrer combien de paix, combien de promesses ont été rendues caduques et vaines par le manque de parole des princes : celui qui a le mieux su user du renard a mieux réussi. Mais il est nécessaire de savoir bien farder cette nature et d'être grand simulateur et dissimulateur : les hommes sont si simples et obéissent si bien aux nécessités présentes, que celui qui trompe trouvera toujours quelqu'un qui se laissera tromper.

Parmi les exemples récents, il en est un que je ne veux pas taire. Alexandre VI ne fit jamais autre chose, ne pensa jamais à autre chose qu'à tromper les gens et trouva toujours matière à pouvoir le faire. Il n'y eut jamais d'homme qui fût plus efficace pour prétendre une chose et l'affirmer avec de plus grands serments, et qui l'observât moins. Néanmoins toujours les tromperies lui réussirent selon ses vœux, parce qu'il connaissait bien cet aspect du monde.

Pour un prince, donc, il n'est pas nécessaire d'avoir en fait toutes les qualités susdites, mais il est tout à fait nécessaire de paraître les avoir. J'oserai même dire ceci : si on les a et qu'on les observe toujours, elles sont néfastes ; si on paraît les avoir, elles sont utiles comme de paraître miséricordieux, fidèle à sa parole, humain, honnête, religieux, et de l'être ; mais avoir l'esprit, tout prêt, s'il faut ne pas l'être, à pouvoir et savoir changer du tout au tout. Il faut comprendre qu'un prince, et surtout un nouveau prince, ne peut observer toutes les choses pour lesquelles les hommes sont jugés bons, étant souvent contraint, pour maintenir son pouvoir, d'agir contre sa parole, contre la charité, contre l'humanité, contre la religion. Aussi faut-il qu'il ait un esprit disposé à tourner selon ce que les vents de la fortune et les variations des choses lui commandent, et, comme je l'ai dit plus haut, ne pas s'écarter du bien, s'il le peut, mais savoir entrer dans le mal, y étant contraint.

Un prince doit donc avoir grand soin que ne lui sorte jamais de la bouche une chose qui ne soit pleine des cinq qualités nommées ci-dessus ; et de paraître, à le voir et à l'entendre, toute miséricorde, toute bonne foi, toute droiture, toute humanité, toute religion. Et il n'est pas de chose plus nécessaire à paraître avoir que cette ultime qualité. Les hommes en général jugent plus selon leurs yeux que selon leurs mains car chacun a la capacité de voir, mais peu celle de ressentir. Chacun voit ce que vous paraissez, peu ressentent ce que vous êtes. Ce petit nombre n'ose pas s'opposer à l'opinion du grand nombre, qui a la majesté de l'État pour le soutenir ; dans les actions de tous les hommes et surtout des princes, où il n'est pas de tribunal

à qui recourir, on considère la fin. Qu'un prince donc s'efforce de vaincre et de conserver son pouvoir, les moyens seront toujours jugés honorables et loués de tous, car le vulgaire est convaincu par les apparences et par l'issue des choses. Dans le monde il n'y a que le vulgaire ; le petit nombre n'y a pas de place, alors que le grand nombre a où s'appuyer. Certain prince du temps présent, qu'il n'est pas bon de nommer, ne prêche jamais rien d'autre que la paix et la bonne foi et il est le plus grand ennemi de l'une et de l'autre ; l'une et l'autre, s'il les avait observées, lui auraient plusieurs fois ôté son crédit ou son pouvoir.

Nicolas MACHIAVEL, *Le Prince*, (1513) Traduction Christian BEC,  
Éditions Robert Laffont, collection Bouquins

### ■ TEXTE N° 3

Je ne veux pas débattre ici la question tant de fois agitée, à savoir « si d'autres sortes de républiques sont meilleures que la monarchie ». Si j'avais à la débattre, avant de chercher quel rang la monarchie doit occuper parmi les divers modes de gouverner la chose publique, je demanderais si l'on doit même lui en accorder aucun, car il est difficile de croire qu'il y ait rien de public dans ce gouvernement où *tout* est à *un seul*. Mais réservons pour un autre temps cette question qui mériterait bien un traité à part, et qui provoquerait toutes les disputes politiques.

Pour le moment, je voudrais seulement comprendre comment il se peut que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations supportent quelquefois un tyran seul qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent, qui n'a pouvoir de leur nuire qu'autant qu'ils veulent bien l'endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui que de le contredire. Chose vraiment étonnante — et pourtant si commune qu'il faut plutôt en gémir que s'en ébahir —, de voir un million d'hommes misérablement asservis, la tête sous le joug, non qu'ils y soient contraints par une force majeure, mais parce qu'ils sont fascinés et pour ainsi dire ensorcelés par le seul nom d'un, qu'ils ne devraient pas redouter — puisqu'il est *seul* — ni aimer — puisqu'il est envers eux tous inhumain et cruel. Telle est pourtant la faiblesse des hommes : contraints à l'obéissance, obligés de temporiser, ils ne peuvent pas être toujours les plus forts. Si donc une nation, contrainte par la force des armes, est soumise

au pouvoir d'un seul — comme la cité d'Athènes le fut à la domination des trente tyrans —, il ne faut pas s'étonner qu'elle serve, mais bien le déplorer. Ou plutôt, ne s'en étonner ni ne s'en plaindre, mais supporter le malheur avec patience, et se réserver pour un avenir meilleur.

Nous sommes ainsi faits que les devoirs communs de l'amitié absorbent une bonne part de notre vie. Il est raisonnable d'aimer la vertu, d'estimer les belles actions, d'être reconnaissants pour les bienfaits reçus, et de réduire souvent notre propre bien-être pour accroître l'honneur et l'avantage de ceux que nous aimons, et qui méritent d'être aimés. Si donc les habitants d'un pays trouvent parmi eux un de ces hommes rares qui leur ait donné des preuves d'une grande prévoyance pour les sauvegarder, d'une grande hardiesse pour les défendre, d'une grande prudence pour les gouverner ; s'ils s'habituent à la longue à lui obéir et à se fier à lui jusqu'à lui accorder une certaine suprématie, je ne sais s'il serait sage de l'enlever de là où il faisait bien pour le placer là où il pourra faire mal ; il semble, en effet, naturel d'avoir de la bonté pour celui qui nous a procuré du bien, et de ne pas en craindre un mal.

Mais, ô grand Dieu, qu'est donc cela ? Comment appellerons-nous ce malheur ? Quel est ce vice, ce vice horrible, de voir un nombre infini d'hommes, non seulement obéir, mais servir, non pas être gouvernés, mais être tyrannisés, n'ayant ni biens, ni parents, ni enfants, ni leur vie même qui soient à eux ? De les voir souffrir les rapines, les paillardises, les cruautés, non d'une armée, non d'un camp barbare contre lesquels chacun devrait défendre son sang et sa vie, mais d'un seul ! Non d'un Hercule ou d'un Samson, mais d'un hommelet souvent le plus lâche, le plus efféminé de la nation, qui n'a jamais flairé la poudre des batailles ni guère foulé le sable des tournois, qui n'est pas seulement inapte à commander aux hommes, mais encore à satisfaire la moindre femmelette ! Nommerons-nous cela lâcheté ? Appellerons-nous vils et couards ces hommes soumis ? Si deux, si trois, si quatre cèdent à un seul, c'est étrange, mais toutefois possible ; on pourrait peut-être dire avec raison : C'est faute de cœur. Mais si cent, si mille souffrent l'oppression d'un seul, dira-t-on encore qu'ils n'osent pas s'en prendre à lui, ou qu'ils ne le *veulent* pas, et que ce n'est pas couardise, mais plutôt mépris ou dédain ?

Enfin, si l'on voit non pas cent, non pas mille hommes, mais cent pays, mille villes, un million d'hommes ne pas assaillir celui qui les traite tous comme autant de serfs et d'esclaves, comment qualifierons-nous cela ? Est-ce lâcheté ? Mais tous les vices ont des bornes qu'ils ne peuvent pas dépasser. Deux hommes, et même dix, peuvent bien en craindre un ; mais que

mille, un million, mille villes ne se défendent pas contre un seul homme, cela n'est pas couardise : elle ne va pas jusque-là, de même que la vaillance n'exige pas qu'un seul homme escalade une forteresse, attaque une armée, conquière un royaume. Quel *vice* monstrueux est donc celui-ci, qui ne mérite pas même le titre de couardise, qui ne trouve pas de nom assez laid, que la nature désavoue et que la langue refuse de nommer ? ...

Étienne de La Boétie Discours *de la servitude volontaire* (1576)

Éditions Mille et une nuits p. 8-10